

LE PRIX

de l'abonnement à l'édition quotidienne, fait directement avec les porteurs, est de 20 SOUS par semaine.

Chronique

DE LA

Ville

Calendrier

de l'Abeille

Semaine du 25 au 31 Août.

- Mardi 25 - S. Louis, Roi. Mercredi 26 - S. Zéphirin. Jeudi 27 - S. Césaire. Vendredi, 28 - S. Augustin. Samedi 29 - Décollation de S. Jean-Baptiste. Dimanche 30 - Ste. Rose de Lima. Lundi 31 - S. Raymond, Nonn. Lever du soleil à 5h. 30. Coucher du soleil, à 6h. 35m. Lune, premier quartier le 27 à 10h. 52m. du soir.

Un Bébé Mourant de Chagrin

Mme Louis McGortlin s'absentait de sa demeure il y a dix jours, disant à son mari qu'elle serait de retour dans deux heures. Elle ne reparut plus. Son petit garçon âgé de 2 ans, éprouva un tel chagrin de l'absence de sa mère, qu'il tomba très malade, et on jugea nécessaire de le transporter à l'Hôpital de la Charité, où il passe ses nuits à pleurer, appelant sa mère. Son désespoir est si grand, que les médecins craignent qu'il meure si la mère ne reparait pas. L'enfant refuse de manger et ne dort pas. M. McGortlin, est dans un profond chagrin.

Un Officier Infidèle

Wade Walter Willis, officier en charge de la distribution de la malle des Etats-Unis, sur le transport "Hancock", quand ce navire se trouvait dans notre port durant l'impérialisme mexicain, et qui avait déserté son poste, dérobant une forte somme d'argent, a été capturé à New York. La dépêche dit que Willis est entre les mains des autorités militaires, pour être jugé. Un procès verbal sera dressé contre lui par les autorités postales de la Nouvelle-Orléans, pour détournement de fonds.

Mort de Mme Mary O'Neill Sullivan

Mme Mary O'Neill Sullivan, âgée de 60 ans, mère du Colonel John P. Sullivan, est morte à sa résidence, 7371 rue Julie, après une longue maladie. Elle appartenait à plusieurs sociétés charitables de cette ville. Elle était née à Kenmare, comté Kerry, Irlande. Elle laisse quatre fils, le Col. J. P. Sullivan, Frank B. Walter et George H. Sullivan.

Frappé par la foudre

Pendant l'orage hier matin à 11 heures 45, Thomas Hayes, 54 ans, 4015, rue Richard, se trouvant sur le quai de la Levée de Protection, se réfugia dans la bâtisse du ferry. A peine y était-il entré que la bâtisse fut frappée par la foudre. Le choc fut si violent que Hayes s'affaissa sans connaissance sur le plancher. Il fut transporté, par ambulance, à l'Hôpital de la Charité. Son état n'est pas désespéré.

Femme sérieusement blessée

Vers cinq heures, hier après-midi, alors que Mme Mary Wilder, 80 ans, habitant rue Coliseum, entre Austerlitz et Constantinople, traversait les rues Constantinople et Camp, fut tamponnée par un tramway de la ligne Henry Clay. Dans sa chute elle se fractura le crâne et eut le bras gauche cassé. Elle est soignée à l'Hôpital de la Charité. Son état est grave. Le wattman, E. T. Goward, s'est constitué prisonnier, et procès-verbal fut dressé contre lui.

Consulat Général de Belgique

Le Consulat Général de Belgique donne officiellement communication de ce qui suit: Une loi datée du 4 août 1914, accorde l'amnistie à tous les délinquants belges qui auront rejoint l'armée le 4 octobre prochain. Les intéressés peuvent obtenir tous renseignements complémentaires au Consulat de Belgique, Hibernia Bank Building, No. 420, 28 août - 27.

Pique-nique au "Southern Park"

Les membres de la "Central Trades and Labor Council", qui avaient la coutume de faire une parade tous les ans, pour la célébration du "Labor Day", le 7 septembre, ont changé leur programme cette année. Ils annoncent pour le 7 septembre un grand pique-nique, au Southern Park. Il y aura des sports de tous genres, musique, danse, discours par le maire Behrman et autres hommes éminents. David Marcus, président du Conseil, sera l'orateur du jour. Le conseil de direction est composé de William Seibert, Dave Marcus, P. J. Cavanaugh, H. E. Elm, O. G. Fernandez, J. A. Rickert, W. O. De Shazo, A. J. Skarren, Mme Naomi Doley, Walter Wendt, Alfred Miranne, et F. A. Fitzgerald.

Commission Municipale des égouts et de l'eau

Le surintendant George Earl, de la commission municipale des égouts et de l'eau, a presque terminé les formalités pour recevoir des soumissions pour les contrats de constructions, en ce qui concerne, l'extension du système des égouts et de l'eau, et la construction de bâtiments et des conduites d'eau.

Le Club Catherine

La conseil d'administration du nouveau club Catherine, s'est réuni, et a fait un rapport que démontre que le club a pu faire face aux dépenses dans le mois de juillet, que les jeunes filles qui se trouvaient sans place, ont réussi, avec l'aide des membres du club, à trouver de l'ouvrage sans beaucoup de tracas. Beaucoup de jeunes filles, sans emploi, paient leur pension, et ceux qui n'ont pas les moyens de le faire sont secourus.

Le Club de la Ligue Civique

La Ligue Civique du troisième ward, a donné hier, au théâtre Dorothea, rue Magasin, près de Belle castle, une représentation au bénéfice des pauvres, qui n'ont pas les moyens de payer pour faire couper les herbes, sur les propriétés le long du fleuve.

Mort subite

Hier à 1 heure après-midi, August Conrad, 50 ans, 3230, rue St. Claude, employé de la "New Orleans Railway and Light Company", est mort subitement chez lui d'une attaque cardiaque.

Corps horriblement mutilé

Hier, à 5 heures 15, un noir nommé Luis Jolly, 15 ans, employé à la laiterie Nabos, au coin des rues Touro et Canton, en tentant de monter sur un train en marche, de la ligne Milneburg, entre Gentilly et le lac Pontchartrain, perdit l'équilibre, et fut précipité sous le wagon. Il fut horriblement mutilé. La mort a été instantanée.

A qui appartiennent les harnais ?

A 5 heures hier après-midi, un policier a vu un noir inconnu, qui se blottissait derrière le seuil d'une porte, rue Quartier, près de Décarat. Le nègre, voyant l'agent de police se diriger de son côté, a pris la fuite, laissant sur la place un sac contenant des harnais, qui ont été transportés à la troisième station de police, où le propriétaire pourra venir les réclamer.

Incendie causé par la foudre

Un incendie a été causé par la foudre, qui a frappé le cottage double 2620, rue Toulouse. Les dégâts causés au cottage sont de 25 dollars, couverts par une assurance. Personne de blessé.

Consulat Général de France

AVIS OFFICIEL

Les Français et les amis de la FRANCE désireux de venir en aide aux familles nécessiteuses des Français qui ont répondu à l'appel de mobilisation et ont rejoint l'armée, sont prévenus qu'une souscription est ouverte au Consulat Général de France 522 rue Bourbon.

La liste des souscripteurs sera publiée dans l'Abeille. Le Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans. FERRAND.

Voleur de revolvers

Henry Hoofman, 231, boulevard Audubon, laissait deux revolvers, Smith & Wesson, calibres 32 et 38, sous les oreillers dans son lit, et accompagné de sa femme alla faire une promenade sur le boulevard. Pendant son absence un filou s'est introduit dans la maison, s'est emparé sans avoir été vu par aucun des voisins. Les armes coûtaient 25 dollars.

Enfant empoisonnée

Irène Morris, couleur, 2 ans et 8 mois, 8317, rue Green, en s'amusant hier à 1 heure après-midi, s'est emparée d'une fiole contenant de la strychnine, sous un lavabo, et a bu à peu près une once du poison. Elle a été transportée dans un état critique, à l'Hôpital de la Charité.

Fausse alarme

Hier soir à 7 heures 35, un inconnu a donné une fausse alarme d'incendie, de la boîte 37, au coin des rues Commune et Carondelet. La police recherche le mauvais plaisant.

Les Bombes de Pontoise

La Sûreté générale procède à une active enquête sur les menées des deux Polonais arrêtés à Beaumont-sur-Oise. Le parquet de Pontoise, de son côté, continue les interrogatoires et les perquisitions.

Une liste de réfugiés ayant été saisie au domicile de Kiritelek, on a arrêté quatre personnes qui y figuraient. Ce sont, dans l'ordre: Elie Oustineff, domicilié, 8, rue Broca; Wladimir Gorodetzki, 96, rue Broca; Joseph Goguelia, 20, rue Pascal; Alexandre Abachidze, rue Berthollet. Tous habitent aux alentours de la halle aux vins.

Tout d'abord, on attachait une grande importance à ces arrestations. A l'heure actuelle, on considère que les quatre individus en question ne sont pour rien dans la confection ou la détention des explosifs et l'on croit que leur mise en liberté sera ordonnée sous peu.

Le mystère dans lequel le parquet et la Sûreté générale conduisent leur enquête a donné naissance aux hypothèses les plus hardies. Après avoir parlé d'un complot contre le tzar, on a chuchoté que les bombes pouvaient être destinées à un attentat contre M. Poincaré; mais beaucoup estiment aussi, étant donné les circonstances bizarres de cette affaire, qu'il s'agit d'une histoire inventée de toutes pièces par la police russe, qui a, comme on sait, des agents à Paris.

Il convient donc de se montrer très circonspect en l'occurrence et de ne signaler que sous toutes réserves les bruits qui circulent.

Opinions des rédacteurs

Parlementaires de la Presse-Associée

Correspondance Spéciale de l'Abeille Dans l'article parlementaire de la "Presse-Associée" qui paraît aujourd'hui sous le titre "Le Calme", M. Raoul Peret, député de la Vienne, se félicite de pouvoir constater que, malgré l'atmosphère dans laquelle nous vivons, le calme le plus digne régnait dans les foules et plane sur les esprits. La lecture des journaux le prouve chaque jour. C'est le triomphe du sang-froid sur l'anxiété; c'est une première victoire.



A. S. M. ALBERT Ier ROI DES BELGES

"Le Figaro."

Sire: Votre Majesté connaît en ces jours à jamais mémorables la satisfaction la plus magnifique que puisse envier un souverain: celle de commander à une nation qui d'une même âme héroïque et fervente se jette au-devant de la civilisation menacée pour subir le premier choc des Barbares.

Certes, nous avions pour le peuple belge la sympathie la plus cordiale et la plus sincère. Nous le considérons comme le meilleur et le plus accueillant des voisins. Et pourtant comme nous le connaissons mal! Comme nous le connaissons peu!

Voici que tout à coup, ce peuple intelligent, actif et confortable, qui grandissait dans la joie de son labeur et de sa loyauté, vient de donner à l'univers un exemple de bravoure et d'énergie, tel que l'histoire le conservera dans la gloire de ses hauts faits et dans la piété de son souvenir.

Rien n'est plus beau, plus émouvant, que le spectacle d'un pays qui semblait n'avoir qu'à être heureux, et qui, délibérément, subitement, décide d'être sublime, et sait y parvenir.

Les Parisiens se sont toujours plu à aller fréquemment se réjouir quelques heures dans cette riche et hospitalière Bruxelles, où tant de beaux souvenirs subsistent au milieu d'une vie active et féconde à l'abri de la Paix.

La Paix, telle que Théodore de Banville nous l'a montrée dans une belle et légère, ne se trouve pas seulement au milieu des beaux enfants nus." Elle veille aussi, sereine et majestueuse, sur les usines puissantes, sur les charbonnages accouchant la terre de sa richesse; sur les filatures ouvrant et transformant le beau lin blanc; sur les moulins qui, avec l'aide du vent qui souffle et de l'eau qui chante, répandent le froment qui nourrit. Terre de douceur et de bonté, de travail généreux et de paisible abondance qui s'épanouissait sûrement et gravement dans l'effort constant et confiant de sa bonne volonté quotidienne!

Mais un jour cette terre eut assez de s'enrichir: elle voulut s'embellir. Quatre journées lui ont suffi pour cela, et le pays du bien-être est devenu le pays du bien-mourir. Au premier mot, au premier ordre sorti de votre bouche, Sire, la Paix — car

c'était encore elle — a saisi l'épée que vous lui tendiez. Il ne lui a fallu que quelques instants pour changer de visage, pour que son regard s'enflammât et pour que son bras s'affermît, afin de défendre invinciblement le charbonnage, l'usine, le moulin, la moisson.

Et tout cela fut fait si simplement, si rapidement, qu'en présence de cet effort prodigieux d'une nation hier petite et aujourd'hui si grande, le monde tout entier admire et s'étonne, — sauf la Belgique.

La Belgique, elle, estime avoir accompli seulement son devoir de chaque jour. Son devoir a grandi, voilà tout, mais en même temps que lui, et de façon à en être digne, ont grandi sa vigueur, sa puissance, sa force d'âme.

Votre Majesté avait raison d'avoir confiance en son peuple et en son droit. Elle l'a dit dès le premier jour: "Un pays qui se défend s'impose au respect de tous et ne peut pas périr. Dieu sera avec nous." Sans doute l'empereur Guillaume s'adressait aussi à lui, mais c'est vous, Sire, qu'il a entendu et exaucé. Il a été le Dieu de vos armées.

En quelques heures, les régiments de Votre Majesté, mettant les exploits doubles, ont conquis devant Liège tout ce que l'on peut conquérir de gloire. Cet escadron de guides chargeant pendant trois heures des uhlands dix fois supérieurs en nombre, — ce petit sergent, teneur renommé, courant en avant de sa compagnie et faisant utilement tout seul le coup de feu sur l'étal-major ennemi — ce gouverneur répondant hautement à toutes les menaces et organisant la plus ingénieuse et la plus magnifique des défenses, — cette population prête à supporter tous les périls, ne sont que les épisodes de ce siège qui, aux premiers jours de cette formidable guerre européenne, prouve avec éclat que les réserves d'héroïsme et de dévouement du monde civilisé sont demeurées intactes.

Une vieille devise liégeoise affirmait — vous ne vous en offusquez pas, Sire — qu' "à Liège tout homme en sa maison est roi." Nous savons aujourd'hui qu' "à Liège, tout homme en sa maison est héros." Et la croix de la Légion d'honneur que le gouvernement de la République française vient d'accorder à la vaillante cité n'aura jamais récompensé un sang plus utilement et plus noblement répandu.

Vous espériez cela, Sire, lorsque vous rendant à cheval au Parlement à l'armée vous avez pris à peine le temps d'aller au palais dire adieu à Sa Majesté la Reine, auprès de laquelle vous deviez trouver la plus belle et la plus royale des approbations. Nous savons, en effet, — et ce nous est un orgueil de le savoir, — que la souveraine des Belges a tout de suite indiqué d'un geste plein de grâce et de hauteur la défense du droit et de la justice contre la barbarie imposant le même devoir de courage et d'abnégation aux bras des hommes et à l'âme des femmes. Nous savons que la Reine, fille de cette Bavière qui n'a subi la domination prussienne qu'à son cœur défendant, a pensé à la fois à la Belgique et à la France, comme à deux frères qui devaient s'unir pour la bataille et pour la victoire.

Nous pensons, Sire, que

l'hommage de notre respectueuse et profonde reconnaissance à la Reine est le meilleur moyen qui nous soit offert de plaire à Votre Majesté. Nous nous empressons de le saisir.

Nous venons d'apprendre par les dépêches que Votre Majesté vient d'adresser au Président de la République que nos armées avaient pénétré en Belgique et qu'elles étaient rangées à côté des troupes belges, — pour lutter contre l'invasisseur. D'une même colère, d'un même héroïsme, elles vont aller à la bataille au son de cette marche que les uns et les autres connaissent bien, puis-elle réunit deux noms chers aux deux pays: la marche de "Sambre-et-Meuse." C'est à ses rudes et fiers accents, Sire, que vous rentrez dans Bruxelles paivoisée. Et dès le lendemain, dans votre royaume agrandi et ennobli, la Paix, dans sa douceur et sa sérénité, tendra de nouveaux les bras à ses beaux enfants nus.

ROBERT DE FLERS.

Le Discours du Primat

ET LA Lettre Pastorale de l'Archevêque de Vienne

Vienne. — Pour ne pas exposer cette lettre aux sévérités d'une rigoureuse censure, je ne parlerai ni des concentrations ni des envois de troupes vers la frontière serbo-hongroise que j'ai été en mesure d'observer. Je ne dirai pas non plus ma façon de voir sur le plus ou moins de sincérité et de véritable enthousiasme qui président aux manifestations patriotiques dont le télégraphe vous a transmis l'écho; je me bornerai donc à quelques constatations d'un ordre tout à fait différent.

Comme, en Autriche, le Parlement ne tient plus séance depuis des mois, ni la Chambre des députés, ni la Chambre des seigneurs n'ont eu la faculté d'exprimer leur sentiment sur la guerre actuellement déchaînée entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. C'est un fait que je n'ai pas à apprécier, tout au moins pour le moment. En Hongrie, par contre, la Chambre des députés et la Chambre des magnats n'ont pas hésité à accueillir avec enthousiasme l'annonce de la déclaration de guerre adressée par le Ballplatz à la Serbie. Dans l'une et l'autre assemblées, le parti ministériel et le parti de l'opposition ont déclaré que le moment des querelles intestines est passé, et que tous les citoyens doivent se ranger autour du drapeau national et du représentant de la dynastie des Habsbourgs.

Je dois à la vérité de dire qu'en somme les divers orateurs qui ont pris la parole à cette occasion ont affirmé leur patriotisme dans des termes assez mesurés. Il y a pourtant eu une exception et, cela, dans la personne de Mgr. Csernoch, primat de Hongrie. Voici, en effet, en quels termes ce prélat s'est exprimé à la Chambre des magnats, dont il fait partie:

"C'est avec les sentiments traditionnels de fidélité et de respect que nous recevons dans ce moment critique le serment de Sa Majesté. Nous chercherions en vain, dans l'histoire de la Chambre des magnats de Hongrie, un instant aussi grave que celui dans lequel nous nous trouvons. Mais, pas plus dans l'histoire du monde entier que dans celle de notre patrie, nous n'arrivons à trouver des événements aussi abominables que ceux qui nous ont mis en face de la présente et terrible situation. L'honneur de l'Europe en a reçu une tache qu'il faut effacer. Les faits énoncés dans la note austro-hongroise sont tels que l'anarchie qui menace constamment la paix et les frontières de la monarchie que la vie des membres de notre Maison régnante et des hommes dirigeants de l'Etat, anarchie qui depuis de longues années a mis notre patience à une rude épreuve, devrait recevoir le châtiement mérité. Si l'on avait donné satisfaction aux justes exigences contenues dans la note, on aurait rendu possible un arrangement à l'amiable. La note était une preuve nouvelle de l'amour de la paix et de la patience de la monarchie. La Serbie a néanmoins opposé à ces légitimes exigences un refus formel de satisfaction et démontré qu'elle n'entend pas rompre avec la politique par elle suivie à notre égard. Ainsi sont nés notre droit et notre devoir de faire disparaître la tache incendiaire brandie aux frontières mêmes de notre patrie et d'exiger satisfac-

tion pour la légalité violée et de venger le sang innocent qui a été versé (Vive approbation, dit le compte rendu du cours). Si nous ne le faisons pas, nous donnerions un exemple de lâcheté et d'incapacité. (Applaudissements répétés.) Nous voulons la paix, non la paix qui mène à l'amollissement, mais la paix qui conduit à la vie. Et puisque nous n'avons jusqu'à présent pas pu réussir, malgré de nouvelles preuves de notre esprit de conciliation, à assurer cette paix, nous n'avons pas, bien qu'il nous en coûte beaucoup, le droit de reculer devant les horreurs et les sacrifices inséparables d'une guerre. Si jamais guerre fut juste, c'est bien celle-ci, car elle est justifiée tant au point de vue du droit strict qu'au point de vue moral. Pleinement conscients de la rébellion de notre cause, nous appelons la protection du ciel sur Sa Majesté et sur notre glorieuse et courageuse armée aux fermes mains de laquelle nous remettons avec confiance le soin de châtier les offenses, sans exemple dans l'histoire du monde entier, dont nous avons été l'objet de défendre la patrie et d'assurer la paix.

"Dans ce moment grave et solennel tombent les barrières qui séparent les opinions politiques et les rivalités et nous sommes, comme nous l'avons constamment été, tous unis dans la ferme fidélité au roi et dans l'amour de la patrie. Vive le Roi! Vive la Patrie!" (Applaudissements prolongés.)

Mgr. Piffi, cardinal-archevêque de Vienne, et membre de la Chambre des seigneurs d'Autriche, a de son côté adressé à ses diocésains une lettre pastorale qui ne le cède nullement, en violence, au discours du primat de Hongrie. Je me contente d'en détacher le passage suivant:

"C'est avec une pleine confiance dans la justice de la cause de notre patrie que nos fils et nos frères marchent au combat. Quant à nous, qui ne parlons pas, nous voulons, dans ces jours de rudes épreuves, élever nos yeux et nos cœurs vers le Dieu des armées et le prier de bénir les armes de nos soldats. Si le Seigneur est avec nous, qui est contre nous?"

Que faut-il penser de ces représentants de Celui qui a dit: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"? Ne croirait-on pas se trouver en présence de deux nouveaux Pierre l'Hermite prêchant la sainte croisade pour la délivrance du Saint-Sépulchre? Et quand on entend les deux prélats pousser à la guerre en termes aussi belliqueux, ne serait-on pas en droit de leur appliquer, en les modifiant légèrement, l'apostrophe adressée dans une pièce célèbre par un homme de bon sens à un frère qui n'avait dévotement cherché à endoctriner dans un sens favorable à ses propres intérêts. "Les sentiments humains, messeigneurs, que voilà!"

J. L.

L'affaire Caillaux en Province

Correspondance Spéciale de l'Abeille Un militant de parti Radical de l'Oise a envoyé la lettre suivante:

La Bourbe, le 29 juillet 1914. A Monsieur Jean Bernard, Président du Comité Républicain-Radical de Senlis, à Vieux (Oise).

A l'aube de mon entrée dans la vie civique, j'ai été révolté par le jugement de la Haute-Cour de Blois, qui à l'instigation des puissants du jour, avait acquitté le Pierre-Bonaparte, meurtrier de Victor Noir.

Quarante ans après, je suis tout aussi indigné par le verdict qui vient d'acquitter le meurtrier de Calmelet, et comme le puissant Caillaux, était et reste le chef du parti Radical, je retire mon adhésion au Comité Radical Socialiste de Senlis.

Croyez-bien, mon cher Président que pour vous, dont j'apprecie le caractère si élevé, je regrette d'être dans la nécessité de répudier l'étiquette radicale, et agréer, je vous prie, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

AUG. GANDILLON, Conseiller-Municipal de Senlis, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le procès des ministres Turcs

Correspondance Spéciale de l'Abeille Constantinople. — La Chambre a adopté une motion introduisant comme chefs d'accusation contre le Cabinet Kiamil Pasha l'autorisation du débarquement de détachements de matelots internationaux pendant la guerre, et les délibérations et l'échange de la correspondance relative avec l'amiral français, ce qui équivalait à confier Constantinople à un gouvernement international.